

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 décembre 2010)

Aux Actionnaires
Groupe CRIT
152 bis, Avenue Gabriel Péri
93400 Saint Ouen

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe CRIT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.2 aux états financiers consolidés qui expose l'impact du changement de méthode comptable relatif à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

La note 2.1.2 aux états financiers consolidés expose le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice relatif à la CVAE et son impact sur le résultat. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement de méthode et de la présentation qui en a été faite.

Estimations comptables

Votre société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.1.1, 2.6.1 et 7.3 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

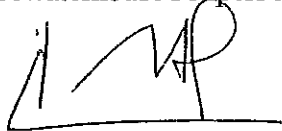
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

ACE Audit



Alain Auvray

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

A. Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2010	31-12-2009
• Capital souscrit non appelé		-	14
<i>Goodwill</i>	7.3	101 245	101 245
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>		2 559	2 664
• Total des immobilisations incorporelles	4.1	103 804	103 909
• Immobilisations corporelles	4.2	21 173	21 844
• Actifs financiers	4.3.2	3 782	3 445
• Participations dans les entreprises associées		895	934
• Impôts différés	6.2.2	2 766	2 196
ACTIFS NON COURANTS		132 420	132 342
• Stocks		1 274	1 254
• Créances clients	4.3.3	292 415	258 559
• Autres créances	4.3.4	19 872	17 473
• Actifs d'impôts exigibles		30	4 030
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3.5	143 603	92 186
ACTIFS COURANTS		457 194	373 502
TOTAL ACTIF		589 614	505 844

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2010	31-12-2009
• Capital		4 050	4 050
• Primes & réserves		184 087	172 016
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		188 137	176 066
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		3 505	2 629
CAPITAUX PROPRES		191 642	178 695
• Engagements de retraites	4.5.1.1	4 605	3 731
• Emprunts partie non courante	4.6.2.1	9 961	13 427
PASSIFS NON COURANTS		14 566	17 158
• Emprunts partie courante	4.6.2.1	26 380	27 489
• Découverts bancaires et assimilés	4.6.2.2	65 987	29 816
• Provisions pour autres passifs	4.5.2	5 670	6 504
• Dettes fournisseurs		26 016	27 163
• Dettes fiscales et sociales	4.6.3.1	238 965	205 897
• Dettes d'impôts exigibles		6 115	146
• Autres dettes	4.6.3.2	14 272	12 976
PASSIFS COURANTS		383 406	309 991
TOTAL PASSIF		589 614	505 844

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

B. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	2010	2009
Chiffre d'affaires	7.1	1 310 840	1 127 598
• Achats consommés		(18 628)	(18 893)
• Charges de personnel et assimilées		(1 147 974)	(1 008 955)
• Autres achats et charges externes		(94 596)	(76 142)
• Dotations nettes aux amortissements		(6 857)	(6 340)
• Dotations nettes aux provisions		(4 705)	(5 859)
• Autres produits d'exploitation		1 702	5 773
• Autres charges d'exploitation		(2 259)	(3 465)
Résultat opérationnel	2.1.2 & 7.2	37 523	13 717
• Charges financières		(2 328)	(2 939)
• Produits financiers		560	618
Coût de l'endettement financier net	6.1	(1 768)	(2 321)
Résultat avant impôt		35 755	11 396
• Charge d'impôt sur le résultat	6.2	(20 370)	(3 093)
Résultat après impôt		15 385	8 303
• Quote-part dans les résultats des entreprises associées		199	190
Résultat net		15 583	8 493
• attribuable aux propriétaires de la société mère		13 962	7 405
• attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1 621	1 088
		15 583	8 493

Résultat par action des propriétaires de la société (en euros)			
• De base et dilué	10.1	1,25	0,66

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

C. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	2010	2009
Résultat net	15 583	8 493
• Ecart de conversion	246	(14)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	246	(14)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	15 829	8 479
• attribuable aux propriétaires de la société mère	14 213	7 391
• attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 616	1 088
	15 829	8 479

D. Etat des variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Titres auto-détenus	Autres réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Exercice 2009							
Capitaux propres au 01/01/09	4 050	(1 236)	168 667	(144)	171 338	2 154	173 492
• Résultat net de l'exercice			7 405		7 405	1 088	8 493
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(14)	(14)		(14)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	7 405	(14)	7 391	1 088	8 479
• Dividendes distribués			(2 225)		(2 225)	(624)	(2 849)
• Opérations sur titres auto-détenus		(437)			(437)		(437)
• Autres mouvements			(1)		(1)	11	10
Transactions avec les actionnaires	-	(437)	(2 226)	-	(2 663)	(613)	(3 276)
Capitaux propres au 31/12/09	4 050	(1 673)	173 847	(158)	176 066	2 629	178 695
Exercice 2010							
Capitaux propres au 01/01/10	4 050	(1 673)	173 847	(158)	176 066	2 629	178 695
• Résultat net de l'exercice			13 962		13 962	1 621	15 583
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				251	251	(5)	246
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	13 962	251	14 213	1 616	15 829
• Dividendes distribués			(2 238)		(2 238)	(740)	(2 977)
• Opérations sur titres auto-détenus		96			96		96
• Autres mouvements			(9)	7	(2)	(1)	(2)
Transactions avec les actionnaires	-	96	(2 246)	7	(2 143)	(740)	(2 883)
Capitaux propres au 31/12/10	4 050	(1 576)	185 563	101	188 137	3 505	191 642

E. Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	2010	2009
Résultat net de l'exercice	15 583	8 493
<i>Elimination des charges sans effet de trésorerie</i>		
• Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(199)	(190)
• Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6 831	6 282
• Variation des provisions	35	683
• Elimination des résultats de cession d'actifs	673	298
• Coût de l'endettement financier	1 859	2 754
• Charge d'impôt (y compris impôts différés)	20 370	3 093
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)	45 154	21 414
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (B)	(3 583)	45 029
• Impôts versés (C)	(10 937)	1 161
Flux de trésorerie générés par l'activité (D = A+B+C)	30 633	67 604
• Augmentation de capital	13	—
• Dividendes versés	(2 485)	(2 839)
• Achat-revente d'actions propres	96	(437)
• Remboursement d'emprunts	(6 384)	(38 827)
• Emission d'emprunts (hors contrats location-financement)	266	1 309
• Emission d'emprunts (contrats location-financement)	1 535	2 552
• Intérêts financiers versés	(1 858)	(2 757)
Flux liés aux opérations financières	(8 816)	(40 998)
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(372)	(303)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors contrats location-financement)	(5 065)	(5 418)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (contrats location-financement)	(1 535)	(2 552)
• Variation de trésorerie des activités arrêtés ou cédées	(4)	138
• Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	237	3 218
• Autres flux liés aux opérations d'investissements	(41)	215
Flux liés aux opérations d'investissements	(6 780)	(4 703)
• Incidence de la variation des taux de change	208	(3)
Variation de trésorerie	15 245	21 901
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	62 370	40 469
• Variation de trésorerie	15 245	21 901
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	77 615	62 370

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

F. Notes aux états financiers consolidés

Sommaire

1 – Faits marquants de l'exercice

- 1.1. Pôle Travail temporaire et recrutement
- 1.2. Pôle Assistance aéroportuaire

2 – Règles et méthodes comptables

- 2.1. Base de préparation
 - 2.1.1. Base d'évaluation utilisée
 - 2.1.2. Changement de normes et d'interprétations
- 2.2. Méthodes de consolidation
- 2.3. Regroupements d'entreprises
- 2.4. Information sectorielle
- 2.5. Conversion des états financiers des activités à l'étranger
- 2.6. Immobilisations incorporelles
 - 2.6.1. Goodwills
 - 2.6.2. Autres immobilisations incorporelles
- 2.7. Immobilisations corporelles
 - 2.7.1. Principes comptables
 - 2.7.2. Contrats de location
- 2.8. Dépréciation d'actifs non financiers
- 2.9. Stocks
- 2.10. Actifs financiers
 - 2.10.1. Actifs financiers non courants
 - 2.10.2. Créances clients
 - 2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles
 - 2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 2.11. Titres d'autocontrôle
- 2.12. Dividendes et capitaux
- 2.13. Provisions
 - 2.13.1. Avantages du personnel
 - 2.13.1.1. Engagements sociaux
 - 2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions
 - 2.13.2. Provisions pour autres passifs
- 2.14. Passifs financiers
 - 2.14.1. Emprunts et découverts bancaires
 - 2.14.2. Passifs financiers courants
- 2.15. Impôts différés
- 2.16. Autres impôts et taxes
- 2.17. Reconnaissance des produits

3 – Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

4 – Notes sur le bilan

- 4.1. Immobilisations incorporelles
- 4.2. Immobilisations corporelles
- 4.3. Actifs financiers
 - 4.3.1. Catégories d'actifs financiers
 - 4.3.2. Actifs financiers non courants
 - 4.3.3. Créances clients
 - 4.3.4. Autres créances
 - 4.3.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 4.4. Capital et autocontrôle
- 4.5. Provisions
 - 4.5.1. Avantages liés au personnel
 - 4.5.1.1. Régimes à prestations définies
 - 4.5.1.2. Régimes à cotisations définies
 - 4.5.1.3. Autres avantages du personnel
 - 4.5.2. Provisions pour autres passifs

Sommaire (suite)

- 4.6. Passifs financiers
 - 4.6.1. Catégories de passifs financiers
 - 4.6.2. Emprunts et découverts bancaires
 - 4.6.2.1. Endettement financier brut
 - 4.6.2.2. Découverts bancaires et assimilés
 - 4.6.2.3. Endettement financier net
 - 4.6.3. Autres passifs financiers courants
 - 4.6.3.1. Dettes fiscales et sociales
 - 4.6.3.2. Autres dettes
- 5 – Risques liés aux actifs et passifs financiers**
 - 5.1. Risque de change
 - 5.2. Risque de taux
 - 5.3. Risque de crédit
 - 5.4. Risque de liquidité
- 6 – Notes sur le résultat**
 - 6.1. Coût de l'endettement financier net
 - 6.2. Charge d'impôt sur le résultat
 - 6.2.1. Charge d'impôt nette
 - 6.2.2. Impôts différés par nature
- 7 – Information sectorielle**
 - 7.1. Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels
 - 7.2. Résultat opérationnel par secteurs opérationnels
 - 7.3. Goodwills par secteurs opérationnels
 - 7.3.1. Goodwill UGT Travail temporaire et recrutement
 - 7.3.2. Goodwill Intérim Espagne
 - 7.3.3. Goodwill UGT Assistance Aéroportuaire
 - 7.4. Autres informations par secteurs opérationnels
 - 7.5. Autres informations
 - 7.5.1. Chiffre d'affaires par zone géographique
 - 7.5.2. Actifs non courants par zone géographique
- 8 – Notes sur le tableau des flux de trésorerie**
 - 8.1. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité
 - 8.2. Remboursement d'emprunts
- 9 – Engagements hors bilan**
 - 9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société
 - 9.1.1. Engagements donnés
 - 9.1.2. Engagements reçus
 - 9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société
 - 9.2.1. Engagements donnés
 - 9.2.2. Engagements reçus
- 10 – Autres informations**
 - 10.1. Résultat par action
 - 10.2. Dividende par action
 - 10.3. Informations sur les parties liées
 - 10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux
 - 10.3.2. Autres parties liées
 - 10.4. Evénements post-clôture
 - 10.5. Effectifs
 - 10.6. Périmètre de consolidation

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

Groupe CRIT (« La Société ») est une société anonyme de droit français cotée au compartiment B Euronext à Paris. Son siège social est situé 152 bis, avenue Gabriel Péri, à St Ouen. Le Groupe offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire.

1 – Faits marquants de l'exercice

1.1. Pôle Travail temporaire et recrutement

La société Groupe CRIT en sa qualité d'associé unique de la filiale EURISTT, a décidé de dissoudre cette dernière par anticipation le 26 avril 2010.

La filiale CRIT SRO (Slovaquie) a été dissoute le 18 octobre 2010. Cette dissolution est sans incidence sur le résultat de l'exercice.

1.2. Pôle Assistance aéroportuaire

La société GROUPE EUROPE HANDLING en sa qualité d'associé unique de la filiale EUROPE HANDLING CORRESPONDANCE, a décidé de dissoudre cette dernière par anticipation le 22 novembre 2010.

2 – Règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés sont décrites ci-dessous et ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1. Base de préparation

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 12 avril 2011. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés de Groupe CRIT et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Le référentiel utilisé est disponible sur le site internet de la Commission Européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

2.1.1. Base d'évaluation utilisée

Ainsi qu'il est précisé en note 3, l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite la définition par les dirigeants d'un certain nombre d'hypothèses, d'estimations et d'appréciations, celles-ci sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement.

Ces hypothèses, estimations et appréciations dont il est possible que les résultats futurs diffèrent, sont revues par la direction à chaque clôture au regard des réalisations passées et des anticipations.

Le groupe a ainsi précisé les hypothèses retenues et encadré celles-ci de calculs de sensibilité lorsque cela s'avérerait pertinent pour les quatre domaines suivants qui ont fait l'objet de travaux particuliers :

- L'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (impairment) au cours desquels le groupe s'est efforcé de retenir des hypothèses prudentes concernant notamment l'estimation des flux futurs de trésorerie. L'approche développée est détaillée en note 7.3.
- L'estimation des avantages liés au personnel (note 4.5.1)
- L'estimation des provisions pour litiges
- La détermination des impôts différés et en particulier l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

2.1.2. Changement de normes et d'interprétations

Le Groupe a approfondi son analyse de la Contribution Economique Territoriale (CET), nouvel impôt introduit par la Loi de finances pour 2010.

Le Groupe estime finalement que la CVAE calculée à partir de la valeur ajoutée, différence entre des produits et des charges est un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. Cette position que le Groupe adopte à compter du 1^{er} janvier 2010 permet de présenter des résultats cohérents avec ceux des principaux acteurs du marché de l'Intérim qui ont également opté pour ce traitement.

Ce changement de méthode a un impact positif de 15.1 M€ sur le résultat opérationnel de l'année 2010.

Aucun impôt différé actif ou passif n'est comptabilisé à ce sujet en l'absence d'un impact significatif au 31 décembre 2010. Il en aurait été de même au 31 décembre 2009, dans ce contexte aucun retraitement rétrospectif des comptes 2009 n'a été fait.

Cette présentation de la CVAE augmente le taux d'impôt apparent du Groupe qui passe à 57% au 31.12.2010 contre 27.1% au 31.12.2009.

Normes et interprétations applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010 et susceptibles d'avoir un impact sur les comptes du Groupe sont détaillées ci-après.

IFRS 3 Regroupement d'entreprise (révisée) et

IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels (révisée)

Ces deux normes sont d'application prospective et sont donc sans incidence sur les regroupements d'entreprise réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 qui ont été comptabilisés selon les principes décrits dans la note 2.3 Regroupements d'entreprise.

La révision de la norme IFRS 3 introduit les principales modifications suivantes pour les regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2010 :

- la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- l'option disponible au cas par cas pour chaque acquisition, d'évaluer les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise soit à leur juste valeur,
- dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte en résultat.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

La révision de la norme IAS 27 apporte quant à elle les principaux changements suivants :

- les acquisitions complémentaires de titres après prise de contrôle exclusif et parallèlement les cessions de titres sans perte du contrôle exclusif influent uniquement sur les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill,
- les cessions de titres avec perte du contrôle exclusif donnent lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

En l'absence de toute évolution significative du périmètre de consolidation du Groupe en 2010, l'application de ces deux nouvelles normes révisées est sans impact sur les états financiers du Groupe.

Normes et interprétations susceptibles d'être anticipées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements de normes ou interprétations par anticipation et plus particulièrement les normes et interprétations suivantes dont la date d'application obligatoire est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

Seule la révision de la norme IAS 24 Informations relatives aux parties liées est susceptible d'avoir un impact sur les comptes du Groupe.

2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles Groupe CRIT exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale. Ainsi au 31 décembre 2010, toutes les sociétés contrôlées ou détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date à laquelle le contrôle est perdu par le Groupe.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Les autres sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, qui s'accompagne d'une prise de participation généralement comprise entre 20% et 50% des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 10.6. ci-après.

2.3. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les regroupements d'entreprises qui seront réalisés après le 1^{er} janvier 2010 tiendront compte de la révision des normes IFRS 3 Regroupement d'entreprise et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels, qui est décrite dans la partie 2.1.2.

2.4. Information sectorielle

Le Groupe CRIT intervient dans trois métiers :

- Le Travail temporaire et le recrutement constituent le cœur de métier du Groupe, qui agit en temps qu'acteur global en ressources humaines grâce à son offre étendue de services.
- L'Assistance aéroportuaire inclut tous les services à effectuer sur un avion entre son atterrissage et son décollage, notamment l'assistance aux passagers et aux avions.
- Les Autres services regroupent les services en ingénierie et en maintenance industrielle ainsi que les activités diverses (Gestion dématérialisée RH, Prestations d'accueil, Négocce...).

L'activité des trois sociétés Computer, Hillary et Rush, prestataires de services informatiques, juridiques et de publicité principalement au pôle Travail temporaire et recrutement, est rattachée à ce métier. Les activités de formation qui se sont notablement développées pour la part hors-groupe sont en revanche gérées au sein du pôle Autres services.

Ces différents types de prestations de services aux entreprises ont chacune leur marché et type de clientèle, leur méthode de distribution et leur environnement réglementaire. Ils constituent la base du reporting interne.

Le principal décideur opérationnel est le Président Directeur Général. Assisté des dirigeants de secteurs du pôle Travail temporaire et recrutement et des Activités Aéroportuaires, il évalue la performance de ces secteurs opérationnels et leur alloue les ressources nécessaires en fonction d'indicateurs de performance opérationnels (chiffre d'affaires et résultat opérationnel).

Les secteurs à présenter sont ainsi fondés sur ces 3 secteurs opérationnels suivis par le management :

- Travail temporaire et recrutement
- Assistance aéroportuaire
- Autres services.

2.5. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les postes du bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat exprimés en devises sont convertis en euros au cours moyen annuel. Les différences de conversion en résultant sont inscrites en tant que composante distincte des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité étrangère est dissoute ou cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont reclassées en résultat.

2.6. Immobilisations incorporelles

2.6.1. Goodwills

A l'occasion de la première consolidation des filiales du Groupe, il est procédé dans un délai n'excédant pas un an à l'évaluation de la quote-part du Groupe dans l'ensemble des actifs et passifs acquis identifiables. L'écart entre cette quote-part acquise et le coût d'acquisition constitue le goodwill.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités de réalisation des tests de perte de valeur sont détaillées dans la partie 7.3. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Les goodwill sont comptabilisés déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

2.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel des droits au bail et logiciels enregistrés à leur valeur d'acquisition. A chaque clôture, il est procédé à une revue des actifs incorporels de façon à s'assurer, sur la base d'indices tant internes qu'externes, que la valeur recouvrable de l'actif reste supérieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est définie comme la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'utilité.

Les droits au bail font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée estimée entre cinq et dix ans.

Les logiciels sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, de un à cinq ans.

2.7. Immobilisations corporelles

2.7.1. Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe a choisi le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation estimées retenues sont les suivantes :

Nature	Durée d'utilisation estimée
• Constructions	40 ans
• Agencements et aménagements	3 à 5 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans
• Matériel de transport	4 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable estimée lorsque cette dernière est inférieure.

2.7.2. Contrats de location

La distinction entre contrats de location financement et contrats de location simple est effectuée sur la base de l'analyse économique du partage des risques et avantages entre le preneur et le bailleur.

Tel que préconisé par l'IAS 17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont retraités et les actifs ainsi acquis sont immobilisés et amortis selon les règles du Groupe et la dette correspondante est comptabilisée au passif.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat de façon linéaire sous forme de loyers sur la durée de la location.

2.8. Dépréciation d'actifs non financiers

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et celles non encore mises en service.

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels est comparée à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité.

Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs auxquels il est impossible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent.

L'Unité Génératrice de Trésorerie est un ensemble homogène d'actifs, dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés selon les principes suivants:

- les flux de trésorerie sont issus de plans d'affaires à 5 ans élaborés par le management de l'entité concernée ;
- le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital utilisé prenant en compte un ratio d'endettement cible, un coût de la dette financière pour le Groupe, un taux sans risque, une prime de risque action et un bêta sur la base des données historiques ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'U.G.T. est ensuite comparée à la valeur comptable de l'U.G.T.; une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T., et est imputée en priorité aux goodwill.

Les pertes de valeur peuvent en cas de modifications de ces estimations être reprises, à l'exception de celles concernant les goodwill qui sont irréversibles.

2.9. Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré (activité industrielle et de négoce). La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale, déduction faite des frais de vente.

2.10. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les catégories suivantes existent pour Groupe CRIT :

- Prêts et créances : Prêts et créances à plus d'un an, créances clients, autres créances, actifs d'impôts exigibles, comptes courants bancaires
- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat : Placements à court terme et instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

2.10.1. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont inscrits au bilan consolidé initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont essentiellement constitués des actifs financiers non dérivés « prêts et créances » qui correspondent aux dépôts, cautionnements et prêts.

Les prêts sont essentiellement composés de prêts effectués dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

2.10.2. Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction (déduction faite des couvertures liées à l'assurance crédit). Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les créances clients cédées dans le cadre du contrat de titrisation sont présentées dans le poste clients en contrepartie des dettes financières.

Les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contrepartie des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Groupe cède en effet ses créances aux organismes d'affacturage en continuant à les recouvrer sur des comptes bancaires dédiés. Ces encaissements à reverser aux organismes d'affacturage peuvent excéder ponctuellement le financement obtenu de ces derniers. Cette position débitrice constitue alors un équivalent de trésorerie.

2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles

Les autres créances et les actifs d'impôts exigibles sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » présentée à l'actif du bilan est composée de la trésorerie, disponibilités constituant des prêts et créances envers les établissements bancaires et des équivalents de trésorerie qui comprennent :

- les OPCVM monétaires, placements à court terme très liquides, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à leur juste valeur par le résultat en référence directe à des prix publiés sur un marché actif (Niveau 1 de la norme IFRS 7-27 A)
- les comptes de dépôt à court terme convertibles à tout moment en trésorerie sans risque de changement de valeur. Ces derniers sont valorisés sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27 A)
- les positions éventuellement débitrices vis-à-vis des organismes d'affacturage.

2.11. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de leur achat, vente, émission ou annulation.

2.12. Dividendes et capitaux

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

2.13. Provisions

2.13.1. Avantages du personnel

2.13.1.1. Engagements sociaux

Différents régimes de retraites à cotisations définies et à prestations définies sont accordés aux salariés du Groupe.

Les régimes à cotisations définies sont caractérisés par des versements libérant l'employeur de toute obligation ultérieure à des organismes indépendants. Ces derniers se chargent de verser au salarié les montants qui lui sont dûs déterminés à partir des cotisations versées majorées du rendement de leur placement.

Les paiements effectués par le Groupe sont constatés dans le compte de résultat en charge de la période à laquelle ils se rapportent. Aucune obligation supplémentaire n'existe et aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Ces derniers concernent exclusivement les indemnités légales de départ à la retraite, aucun autre avantage social à long terme ou postérieur à l'emploi n'ayant été octroyé aux salariés. Ils ne sont pas financés par le Groupe, il n'existe donc pas d'actif de régime.

L'engagement lié à ces régimes fait l'objet d'une évaluation annuelle par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période d'emploi confère une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Ces estimations tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

L'impact des modifications de régimes résultant de l'action du gouvernement et affectant les droits à prestations sont constatés en résultat de manière étalée sur la durée résiduelle d'obtention de ces droits. C'est ainsi qu'est notamment comptabilisé l'impact de la loi portant réforme des retraites 2010.

L'engagement correspondant, inscrit au bilan en provision pour risques, correspond ainsi à la valeur actualisée des obligations futures diminué du coût des services passés non encore comptabilisé. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité en résultat de la période.

2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions

Aucun plan de rémunération fondé sur des actions n'est mis en place par le Groupe.

2.13.2. Provisions pour autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable que le règlement de cette obligation générera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

2.14. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les passifs financiers sont comptabilisés :

- soit en « autres passifs au coût amorti » pour les emprunts et découverts bancaires, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes d'impôts exigibles et les autres dettes
- en « passifs évalués à la juste valeur par le résultat » pour les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. La valorisation est faite sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27.A).

2.14.1. Emprunts et découverts bancaires

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le contrat de titrisation de créances professionnelles, initialement conclu en 2002, a été renouvelé le 19 janvier 2007 pour une durée de 6 ans. Ce financement, dont la maturité de remboursement définitif est supérieure à douze mois est par conséquent classé en éléments non courants. Une situation à jour au 31 décembre 2010 a été détaillée en notes 4.3.3. et 4.6.2.1.

Comme indiqué en note 2.10.2, les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contrepartie des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsque la position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice.

Le financement obtenu des organismes d'affacturage est d'une maturité de remboursement inférieure à douze mois.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

2.14.2. Passifs financiers courants

Les fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes fiscales et sociales comprennent essentiellement des dettes salariales et sociales ainsi que de la TVA.

2.15. Impôts différés

Certains retraitements de consolidation apportés aux comptes sociaux des entités consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps, existant dans les comptes sociaux, peuvent conduire à des différences temporelles, conformément à l'IAS 12, entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés. De même, les déficits fiscaux reportables peuvent donner lieu à la comptabilisation d'impôt différé actif.

Les impôts différés sont calculés sur une base globale suivant la méthode du report variable.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les effets des éventuelles variations de taux d'impôt sur les impôts différés constatés antérieurement sont enregistrés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains sauf dans la mesure où ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période durant laquelle les actifs deviennent ou restent récupérables.

2.16. Autres impôts et taxes

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Ainsi que développé en partie 2.1.2 Changement de normes et d'interprétation, le groupe considère que la CVAE est un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12.

2.17. Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a transféré les risques et avantages des produits au client, ce qui coïncide en général à l'acceptation par le client des produits qui lui sont livrés et que le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir, et lorsque le recouvrement des créances afférente est probable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

3 – Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Les principales estimations faites par le Groupe lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- la valorisation des actifs incorporels et la dépréciation d'actifs non financiers (notes 2.6. et 2.8.),
- la valorisation des engagements sociaux (note 2.13.1.1.),
- l'évaluation des provisions pour autres passifs consistant à estimer les dépenses nécessaires à l'extinction de l'obligation (note 2.13.2.),
- la reconnaissance d'impôt différé actif en cas de pertes reportables (note 2.15.).

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'arrêt des comptes, qui peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

4 – Notes sur le bilan

4.1 – Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Goodwill	Fonds de commerce	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2009				
• Valeur brute comptable	101 732	5 183	5 147	112 062
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(4 251)	(3 711)	(8 449)
Valeur nette comptable	101 245	932	1 436	103 613
Exercice clos le 31 décembre 2009				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	101 245	932	1 436	103 613
• Acquisitions			304	304
• Cessions			(82)	(82)
• Reclassements			355	355
• Dotations aux amortissements			(281)	(281)
Valeur nette comptable à la clôture	101 245	932	1 732	103 909
Au 31 décembre 2009				
• Valeur brute comptable	101 732	5 183	5 604	112 519
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(4 251)	(3 872)	(8 610)
• Valeur nette comptable	101 245	932	1 732	103 909
Exercice clos le 31 décembre 2010				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	101 245	932	1 732	103 909
• Acquisitions			372	372
• Cessions			(40)	(40)
• Reclassements			(11)	(11)
• Dotations aux amortissements			(425)	(425)
Valeur nette comptable à la clôture	101 245	932	1 628	103 804
Au 31 décembre 2010				
• Valeur brute comptable	101 732	5 183	5 815	112 730
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(4 251)	(4 187)	(8 925)
Valeur nette comptable	101 245	932	1 628	103 804

Le poste « Autres » est principalement constitué de logiciels acquis ou développés en interne.

Les informations relatives aux tests de perte de valeur effectués pour les goodwills sont fournies dans la partie 7.3. Goodwills par secteurs opérationnels.

4.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2009					
• Coût	447	2 357	31 940	22 938	57 683
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 435)	(17 493)	(15 355)	(34 283)
Valeur nette comptable	447	922	14 447	7 583	23 400
dont immobilisations en location financement	309		10 583		10 892
Exercice clos le 31 décembre 2009					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	922	14 447	7 583	23 400
• Différences de conversion			(1)	(1)	(2)
• Acquisitions		1	4 180	3 789	7 970
• Cessions			(3 287)	(151)	(3 438)
• Reclassements			74	(102)	(28)
• Dotations aux amortissements		(36)	(3 440)	(2 582)	(6 058)
Valeur nette comptable à la clôture	447	887	11 973	8 536	21 844
Au 31 décembre 2009					
• Coût	447	2 358	29 393	25 011	57 209
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 471)	(17 421)	(16 473)	(35 365)
Valeur nette comptable	447	887	11 972	8 538	21 844
dont immobilisations en location financement	309		9 508		9 817
Exercice clos le 31 décembre 2010					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	887	11 972	8 538	21 844
• Différences de conversion			28	3	32
• Acquisitions		37	4 642	1 922	6 601
• Cessions			(520)	(337)	(857)
• Reclassements		1	13	(29)	(15)
• Dotations aux amortissements		(40)	(3 617)	(2 775)	(6 431)
Valeur nette comptable à la clôture	447	885	12 519	7 323	21 173
Au 31 décembre 2010					
• Coût	447	2 396	33 556	26 570	62 969
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 511)	(21 038)	(19 248)	(41 796)
Valeur nette comptable	447	885	12 519	7 323	21 173
dont immobilisations en location financement	309			8 032	8 341

Le poste « Autres » inclut notamment des matériels de bureau, informatique et de transport.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

4.3 Actifs financiers

4.3.1. Catégories d'actifs financiers

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009
	Non Courant	Courant	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti	3 782	426 187	429 969	350 356
• Prêts et créances et autres immobilisations financières	3 782		3 782	3 445
• Créances clients		292 415	292 415	258 559
• Autres créances		19 872	19 872	17 473
• Actif d'impôt exigible		30	30	4 030
• Comptes courants bancaires		93 321	93 321	49 340
• Affacturage		20 549	20 549	17 510
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		29 733	29 733	25 336
• OPCVM monétaires		14 733	14 733	10 336
• Compte à terme		15 000	15 000	15 000
Total	3 782	455 920	459 702	375 692

4.3.2. Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	Prêts et créances à plus d'un an	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2009			
• Valeur brute	3 580	105	3 685
• Dépréciations cumulées	(159)		(160)
Valeur nette comptable	3 421	105	3 526
Exercice clos le 31 décembre 2009			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	3 421	105	3 526
• Différences de conversion	(1)		(1)
• Variations de périmètre		(1)	(1)
• Acquisitions	457	1	458
• Cessions	(530)		(530)
• Reclassements	(63)		(63)
• Dépréciations de l'exercice	56		56
Valeur nette comptable à la clôture	3 340	105	3 445
Au 31 décembre 2009			
• Valeur brute	3 443	105	3 548
• Dépréciations cumulées	(103)		(103)
Valeur nette comptable	3 340	105	3 445
Exercice clos le 31 décembre 2010			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	3 340	105	3 445
• Différences de conversion	30		30
• Acquisitions	715		715
• Cessions	(432)	(7)	(439)
• Reclassements	7		7
• Dépréciations de l'exercice	24		24
Valeur nette comptable à la clôture	3 684	98	3 782
Au 31 décembre 2010			
• Valeur brute	3 763	98	3 861
• Dépréciations cumulées	(79)		(79)
Valeur nette comptable	3 684	98	3 782

4.3.3. Cr ances clients

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Clients et comptes rattach�s	303 132	270 245
• D�pr�ciations	(10 717)	(11 686)
Total	292 415	258 559

Le poste cr ances clients inclut des effets remis   l'encaissement au 31 d cembre mais relatifs   des dates d' ch ance post rieures. Ces effets sont d'un montant de 6 356 milliers d'euros   la cl ture 2010 contre 12 623 milliers d'euros   fin 2009.

Le poste clients inclut le montant des cr ances c d es dans le cadre de contrats d'affacturage pour un montant de 81,2 M  et celles c d es au v hicule de titrisation pour un montant de 114 M . Ces derni res sont surdimensionn es par rapport au financement utilis  par le Groupe soit 7,5 M  (note 4.6.2.1.).

Par ailleurs, il est rappel  qu'  l'exception de certains grands comptes et de deux r gions op rationnelles (note 5.3.), les comptes clients font l'objet d'une assurance-cr dit et que ces cr ances ont une  ch ance inf rieure   1 an.

4.3.4. Autres cr ances

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Cr�ances sociales et sur l'�tat	12 432	9 370
• Charges constat�es d'avance	3 407	3 389
• Autres tiers actif	4 920	6 242
Valeur brute des autres d�biteurs	20 758	19 001
• D�pr�ciations	(887)	(1 528)
Total des autres d�biteurs net	19 872	17 473

Les cr ances sur l' tat sont principalement des cr ances de TVA et les autres tiers actifs des remboursements en attente des organismes de formation.

4.3.5. Tr sor rie et  quivalents de tr sor rie

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Tr�sor�rie	93 321	49 340
�quivalents de tr�sor�rie		
• OPCVM mon�taires	14 733	10 336
• Compte � terme	15 000	15 000
• Affacturage	20 549	17 510
	50 282	42 846
Total tr�sor�rie et �quivalents de tr�sor�rie	143 603	92 186

Notre position vis- -vis des organismes d'affacturage est ponctuellement d bitrice en raison d'une absence de besoin de financement aupr s de ces  tablissements.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

4.4. Capital et autocontrôle

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Capital (en milliers d'euros)	4 050	4 050
• Nominal (en euros)	0,36	0,36
• Nombre total d'actions (en milliers)	11 250	11 250
• Nombre d'actions autorisées, émises et en circulation (en milliers)	11 129	11 123
• Titres d'autocontrôle (en milliers)	121	127

Le nombre de titres d'autocontrôle achetés ou vendus au cours des exercices présentés n'est pas significatif.

Gestion du capital

La gestion du capital de la société vise à assurer la liquidité et à optimiser sa structure financière.

Un contrat de liquidité est signé avec ODDO depuis le 01 juillet 2005.

La société n'a pas de plan de stock options, ni d'attribution d'actions gratuites. Il n'existe d'autre part pas de pacte d'actionnaires.

4.5. Provisions

4.5.1. Avantages liés au personnel

4.5.1.1. Régimes à prestations définies :

Les principales hypothèses actuarielles retenues en 2010 pour évaluer la valeur totale de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- départ volontaire à l'initiative du salarié
- âge de départ à la retraite fixée individu par individu, en fonction du nombre de trimestres requis pour une retraite à taux plein de la Sécurité Sociale, comptés à partir de la date de début d'activité professionnelle avec un maximum de 70 ans
- taux de revalorisation des salaires : de 2 % à 3 %
- taux de turnover individualisé par secteur d'activité
- le taux d'actualisation retenu est de 4,3 % en 2010 à rapprocher de 4,7 % en 2009. Il s'agit du taux iBoxx Corporate AA à fin décembre pour toutes les obligations long terme de maturité comparable à la durée résiduelle d'activité des salariés du groupe soit 16 ans en excluant les valeurs financières
- table de mortalité TH-TF 00-02 pour les sociétés françaises et PM60/64 pour les filiales du Congo et Gabon

Le tableau suivant présente la valeur des engagements au titre des indemnités de fin de carrière.

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
• Valeur actuelle de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière	6 392	3 731	4 045	3 563	3 592

Les principales sensibilités du calcul de cet engagement social aux hypothèses fixées sont les suivantes :

- avec un taux d'actualisation de 4,55 % l'engagement est de 6 211 K€ contre 6 580 K€ à 4,05 %
- l'augmentation du taux de turnover de 1 % ferait passer l'engagement à 6 023 K€
- tandis que l'augmentation du taux de revalorisation des salaires de 1 % ferait évoluer l'engagement à 7 212 K€.

En l'absence d'écarts actuariels non reconnus et d'actifs couvrant les engagements, la provision comptabilisée est égale comme indiqué en note 2.13.1.1 à la valeur actuelle de l'engagement déduction faite du montant du coût des services passés non encore comptabilisés au bilan soit 1,8 M€.

La provision a évolué de la manière suivante au cours des deux exercices présentés :

En milliers d'euros	2010	2009
Au 1 ^{er} janvier	3 731	4 045
• Coût des services rendus	355	486
• Coût de l'actualisation	194	255
• Ecart actuariels	211	(1 414)
• Coût des services passés	139	
• Prestations payées par l'employeur	(177)	(159)
• Variation de périmètre		518
• Reclassement	210	
• Liquidations	(58)	
Au 31 décembre	4 605	3 731

4.5.1.2. Régimes à cotisations définies

Le montant versé au titre des régimes à cotisations définies (part patronale) s'élève pour l'ensemble des salariés (permanents et intérimaires délégués) sur l'exercice 2010 à 111 608 K€.

4.5.1.3. Autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont non significatifs.

4.5.2. Provisions pour autres passifs

En milliers d'euros	31.12.2009	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclassements et change	31.12.2010
• Provisions pour litiges	4 618	1 073	(1 099)	(810)	2	3 784
• Autres provisions	1 886	1 142	(741)	(310)	(91)	1 887
Total	6 504	2 215	(1 840)	(1 120)	(89)	5 670

En milliers d'euros	31.12.2008	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclassements et change	31.12.2009
• Provisions pour litiges	2 782	2 517	(368)	(530)	217	4 618
• Autres provisions	2 187	1 179	(1 263)		(217)	1 886
Total	4 969	3 696	(1 631)	(530)		6 504

Les provisions pour litiges concernent principalement des risques prud'homaux. L'estimation du risque est effectuée en tenant compte de la nature du litige, de la connaissance de la résolution de litiges passés et de la jurisprudence en cours. Les autres provisions concernent divers risques commerciaux, sociaux et fiscaux.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

4.6. Passifs financiers

4.6.1. Catégories de passifs financiers

En milliers d'euros	31.12.2010			31.12.2009
	Non courant	Courant	Total	Total
• Emprunts	9 961	26 380	36 341	40 917
• Découverts bancaires et assimilés		65 987	65 987	29 816
• Dettes fournisseurs		26 016	26 016	27 163
• Dettes fiscales et sociales		238 965	238 965	205 897
• Dettes d'impôt exigible		6 115	6 115	146
• Autres dettes		14 272	14 272	12 976
Total	9 961	377 736	387 697	316 914

4.6.2. Emprunts et découverts bancaires

4.6.2.1. Endettement financier brut

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Emprunt partie non courante	9 961	13 427
• Emprunt partie courante	26 380	27 489
Total	36 341	40 917

Analyse des dettes financières par nature et par échéance

En milliers d'euros	Titrisation	Participation des salariés aux résultats	Credits baux	Emprunts	Total
Valeurs au 31.12.2009					
• A moins d'un an		24 430	2 213	847	27 489
• De un à cinq ans	10 000	699	2 522	200	13 421
• A plus de cinq ans				6	6
Total 2009	10 000	25 129	4 735	1 053	40 917
Valeurs au 31.12.2010					
• A moins d'un an		24 379	1 918	83	26 380
• De un à cinq ans	7 510	491	1 731	76	9 808
• A plus de cinq ans				153	153
Total 2010	7 510	24 871	3 649	312	36 341

En juin 2002, le Groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales, ce dernier a été renouvelé en janvier 2007 pour une période de 6 ans.

Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le Groupe. En conséquence, le Groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours, au 31 décembre 2010, ce montant s'élevait à 49,8 M€ contre 41 M€ à fin 2009. Cet engagement est pris vis-à-vis d'Ester Finance titrisation pour la durée du contrat.

Au 31 décembre 2010, le financement utilisé par le Groupe est de 7,5 M€ pour un montant de créances cédées à hauteur de 114 M€, ces créances étant conservées au bilan.

Conformément à l'interprétation SIC 12, l'entité ad-hoc du véhicule de titrisation est externe et ne doit pas être consolidée par le Groupe.

4.6.2.2. Découverts bancaires et assimilés

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Découverts bancaires	65 987	29 816
Total	65 987	29 816

4.6.2.3. Endettement financier net

L'endettement financier net du Groupe a évolué de la façon suivante durant l'exercice :

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009	Variation
• Emprunt partie non courante	9 961	13 427	(3 466)
• Emprunt partie courante	26 380	27 489	(1 110)
<i>Endettement financier brut</i>	<i>36 341</i>	<i>40 917</i>	<i>(4 576)</i>
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 603	92 186	51 417
• Découverts	65 987	29 816	36 171
<i>Trésorerie nette</i>	<i>77 615</i>	<i>62 370</i>	<i>15 246</i>
<i>Endettement financier net</i>	<i>(41 274)</i>	<i>(21 453)</i>	<i>(19 821)</i>

La gestion de la trésorerie du Groupe est assurée par le biais de différents contrats de cash-pooling dont les positions à la clôture figurent soit en trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan soit en découverts bancaires au passif.

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009	Variation
• Cash pooling - position active	61 528	23 592	37 935
• Cash pooling - position passive	60 481	20 451	40 029
• Solde net des cash-pooling	1 047	3 141	(2 094)

Les caractéristiques des principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009	Echéance	Couverture
• Titrisation	7 510	10 000	2012	Non
• Affacturage			N/A	Non

Le taux moyen de rémunération de ces différentes dettes est pour l'essentiel basé sur l'EURIBOR. Incluant la marge, le taux moyen est de l'ordre de 1,0 %.

Comme signalé précédemment, notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

Le groupe a conclu fin juin 2009 un contrat d'échange de taux d'intérêt (swap). Cet instrument financier dérivé lui permet de réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt du contrat de titrisation en échangeant à des dates fixes des flux d'intérêts basé sur un taux variable contre un flux d'intérêts basés sur un taux fixe.

Les variations de juste valeur de cet instrument financier sont comptabilisées directement en résultat (+114 K€ en 2010 contre -266 K€ en 2009).

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

4.6.3. Autres passifs financiers courants

4.6.3.1. Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Organismes sociaux	77 440	67 001
• Personnel	68 320	57 066
• Taxe sur la valeur ajoutée	66 859	59 279
• Etat, collectivités publiques et autres dettes	26 346	22 551
Total	238 965	205 897

4.6.3.2. Autres dettes

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Dettes diverses	12 991	10 954
• Produits constatés d'avance	1 281	2 022
Total	14 272	12 976

Les dettes diverses représentent pour l'essentiel des charges à payer ainsi que des avoirs à établir. L'ensemble de ces dettes a une échéance inférieure à un an.

5 - Risques liés aux actifs et passifs financiers

5.1. Risque de change

Compte tenu d'une activité essentiellement française ou en zone euro, le Groupe est peu exposé aux risques de change.

5.2. Risque de taux

Une évolution de 1 point des taux d'intérêt aurait une incidence de 110 K€ sur la charge financière annuelle du Groupe.

5.3. Risque de crédit

Il convient de noter que le risque de concentration est très faible dans la mesure où le portefeuille clients est diversifié. Le chiffre d'affaires réalisé avec un client externe ne dépasse jamais 5 % des ventes du Groupe. Il n'y a pas de ce fait de dépendance vis-à-vis de clients spécifiques.

En outre, les créances clients font l'objet d'une assurance crédit pour leur majorité à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles lesquelles représentent près de 22 % du chiffre d'affaires du pôle Intérim France.

L'âge des créances clients échues mais non dépréciées est analysé de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture (valeur nette)				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés non échus	Total (valeur nette)
	0-2 mois	2-4 mois	au-delà de 4 mois	Total			
31.12.2010	42 950	4 445	4 464	51 859	10 717	240 556	292 415
31.12.2009	40 300	7 983	4 816	53 099	11 686	205 460	258 559

5.4. Risque de liquidité

Comme indiqué en 2.14.1., le Groupe dispose grâce au contrat de titrisation d'un financement d'une maturité de remboursement définitif supérieure à douze mois.

De façon générale, la principale source de financement du Groupe ne contient pas de clauses d'exigibilité anticipée automatique. Elle comprend la mise en œuvre potentielle d'un mécanisme de liquidité de la part d'Ester Finance destiné à permettre au véhicule de titrisation d'être en mesure de faire face à ses obligations. Dans le cadre du contrat de titrisation, le Groupe est engagé à maintenir un encours financé minimum ainsi qu'un niveau de surdimension.

La capacité maximum de tirage du Groupe est de 75 M€ pouvant être étendue à 110 M€ au titre du contrat de titrisation et de 80 M€ dans le cadre du principal contrat d'affacturage. Au 31 décembre 2010, elle n'est utilisée que dans le cadre du contrat de titrisation à hauteur de 7,5 M€.

Le Groupe est ainsi bien couvert face au risque de liquidité.

6 - Notes sur le résultat

6.1. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2010	2009
• Gains de change	162	30
• Intérêts financiers	160	331
• Autres produits financiers	238	258
Produits financiers	560	618
• Frais financiers sur participation des salariés	(774)	(987)
• Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(559)	(1 043)
• Pertes de change	(6)	(14)
• Autres charges financières	(990)	(895)
Charges financières	(2 328)	(2 939)
Coût de l'endettement financier net	(1 768)	(2 321)

6.2. Charge d'impôt sur le résultat

6.2.1. Charge d'impôt nette

En milliers d'euros	2010	2009
• Impôt courant	(20 939)	(2 534)
• Impôt différé	569	(559)
Charge d'impôt nette	(20 370)	(3 093)

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

Le rapprochement entre l'impôt théorique ressortant du taux d'imposition moyen et le montant réel de l'impôt sur les résultats se présente comme suit :

En milliers d'euros	2010	2009
Résultat avant impôt	35 755	11 396
• Taux d'impôt en France	34,4%	34,4%
Impôt théorique	12 310	3 924
• Incidences :		
. des différences permanentes	270	(314)
. du différentiel de taux des pays étrangers	(61)	39
. des pertes fiscales non reconnues	26	249
. de l'utilisation des pertes fiscales non reconnues ou exonération	(1 486)	(1 004)
. CVAE	9 884	
. Autres	(573)	199
Total des incidences	8 060	(831)
Charge d'impôt du groupe	20 370	3 093
Taux apparent	57,0%	27,1%

6.2.2. Impôts différés par nature

En milliers d'euros	Impôts différés actifs sur ind. départ en retraite	Impôts différés passifs sur location financement	Impôts différés actifs sur autres décalages temporaires	Autres impôts différés passifs	Total
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2009	1 393	(2 070)	3 335	(87)	2 571
• Impact sur le résultat	(293)	320	(677)	92	(559)
• Variations de périmètre	185		(1)		184
Valeur à la clôture de l'exercice 2009	1 285	(1 750)	2 656	5	2 196
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2010	1 285	(1 750)	2 656	5	2 196
• Impact sur le résultat	206	134	234	(5)	569
Valeur à la clôture de l'exercice 2010	1 491	(1 616)	2 891	-	2 766

7 - Information sectorielle

7.1. Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2010	2009
• Travail temporaire et recrutement	1 093 779	943 597
• Assistance aéroportuaire	174 991	136 019
• Autres services	58 807	61 961
• Eliminations inter-activités	(16 737)	(13 978)
Total	1 310 840	1 127 598

7.2. Résultat opérationnel par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2010	2009
• Travail temporaire et recrutement	31 690	11 438
• Assistance aéroportuaire	6 504	2 313
• Autres services	(671)	(33)
Total	37 523	13 717

7.3. Goodwills par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Travail temporaire et recrutement	98 492	98 492
• Assistance aéroportuaire	2 753	2 753
Total	101 245	101 245

Les goodwills de Groupe CRIT ont été affectés par U.G.T. selon les secteurs d'activité du Groupe : Travail temporaire et recrutement, Assistance aéroportuaire.

Le Groupe a procédé aux tests annuels de perte de valeur des goodwills à partir des plans d'affaires à 5 ans dans une conjoncture de reprise économique progressive permettant de retrouver les niveaux d'activité de 2007 en 2012.

Ces tests ont été réalisés globalement pour l'UGT Travail temporaire et recrutement et l'Assistance aéroportuaire puis spécifiquement pour l'Intérim Espagne compte tenu de la spécificité de ce marché.

7.3.1. Goodwill UGT Travail temporaire et recrutement

Comme indiqué précédemment, le goodwill du secteur Travail temporaire et recrutement est de 98,5 M€.

Hypothèses de calcul

Le taux d'actualisation déterminé selon la méthode décrite en note 2.8 demeure inchangé par rapport à 2009 soit 8 % de même que le taux de croissance à l'infini reste fixé à 1.5 %.

Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Travail temporaire. Ils mettent en évidence une marge suffisante de variation des principales hypothèses sans déclenchement d'une dépréciation.

Sensibilité du test

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1 % au lieu de 1.5 % ne déclencherait pas de dépréciation. Le taux d'actualisation maximum avant le déclenchement d'une dépréciation est de 9,7 % contre 8 % retenu dans le test.

7.3.2. Goodwill Intérim Espagne

Le goodwill concernant l'acquisition des filiales espagnoles en 2006 est de 5,1 M€.

Hypothèses de calcul

Le marché espagnol est beaucoup plus volatil à la baisse comme à la hausse que le marché français. Le plan d'affaires élaboré par le management repose sur un développement du marché du travail temporaire espagnol dans les prochaines années de manière plus importante que sur le territoire français et sur la capacité des filiales espagnoles à répondre à ce surcroît d'activité grâce à un réseau structuré. La direction entend notamment accroître sa présence auprès de la clientèle grands comptes du groupe ou spécifique au marché espagnol mais aussi progressivement dans le secteur de la construction et de l'administration, activités qui se sont récemment ouvertes au travail temporaire.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

Le taux de croissance à l'infini a ainsi été maintenu à 2 % comme en 2009.

Le taux d'actualisation retenu pour le territoire espagnol est de 9 %. Le taux du secteur Travail temporaire a été majoré d'une prime de risque d'un point en raison de la volatilité plus forte du marché espagnol.

Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill pour l'Intérim Espagne. Ils mettent en évidence une marge suffisante de variation des principales hypothèses sans déclenchement d'une dépréciation.

Sensibilité du test

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1 % au lieu de 2 % ne déclencherait pas de dépréciation. Le taux d'actualisation maximum avant le déclenchement d'une dépréciation est de 10.2 % contre 9 % retenu dans le test.

7.3.3. Goodwill UGT Assistance Aéroportuaire

La réalisation du test de perte de valeur du goodwill de l'UGT Assistance Aéroportuaire n'a de même pas mis en évidence la nécessité d'une dépréciation de ce dernier.

7.4. Autres informations par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Travail temporaire et recrutement	Assistance aéroportuaire	Autres services	Non affecté	Total
Exercice 2009					
• Dotations nettes aux amortissements	1 098	4 839	403	-	6 340
• Dotations nettes aux provisions	3 616	2 267	(24)	-	5 859
• Actifs	319 243	63 203	24 986	97 032	504 464
• Passifs	108 383	46 149	101 883	70 733	327 148
• Acquisitions d'immobilisations	607	6 275	313	(1)	7 194
Exercice 2010					
• Dotations nettes aux amortissements	1 053	5 409	395	-	6 857
• Dotations nettes aux provisions	2 135	1 844	726	-	4 705
• Actifs	264 859	62 769	115 588	146 398	589 614
• Passifs	127 674	50 774	117 196	102 328	397 972
• Acquisitions d'immobilisations	780	4 627	850	(104)	6 153

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs liés au financement et ceux liés à l'impôt sur le résultat.

7.5. Autres informations

7.5.1. Chiffre d'affaires par zones géographiques

En milliers d'euros	2010	2009
• France	1 201 627	1 027 794
• Hors France	109 214	99 804
Total	1 310 840	1 127 598

7.5.2. Actifs non courants par zones géographiques

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• France	107 677	107 483
• Hors France	24 743	24 859
Total	132 420	132 342

8 - Notes sur le tableau des flux de trésorerie

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et équivalents de trésorerie déduction faite des découverts bancaires.

En milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 603	92 186
• Découverts bancaires	65 987	29 816
Trésorerie Nette	77 615	62 370

La trésorerie nette dégagée sur l'exercice est de 15.2 M€ contre 21.9 M€ en 2009.

Les principaux points à souligner sont :

- Le retour à une capacité d'autofinancement élevée à 45.2 M€ contre 21.4 M€ en 2009,
- Une augmentation très limitée du besoin en fonds de roulement de 3.6 M€ en période de hausse de chiffre d'affaires,
- Une augmentation des impôts versés qui inclut 10.9 M€ de CVAE.

8.1. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

En milliers d'euros	2010	2009
• Stocks	(19)	98
• Clients et comptes rattachés nets	(33 498)	68 217
• Créances sur l'Etat et les organismes sociaux	(3 044)	4 035
• Charges constatées d'avance	(16)	321
• Autres tiers actifs nets	678	3 355
• Dettes fournisseurs	(1 175)	(992)
• Dettes fiscales et sociales	32 943	(27 151)
• Autres dettes	549	(2 854)
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 583)	45 029

Les variations les plus notables en 2010 sont celles des créances clients et des dettes fiscales et sociales.

En période de hausse du chiffre d'affaires, l'augmentation du crédit clients a été limitée grâce à la bonne gestion des créances renforcée par l'application de la loi LME qui plafonne les délais de règlement à 60 jours.

8.2. Remboursement d'emprunts

En milliers d'euros	2010	2009
• Titrisation	(2 490)	(25 000)
• Prêt à moyen terme	(780)	(10 515)
• Crédits baux	(2 622)	(2 697)
• Autres	(492)	(615)
Remboursement d'emprunts	(6 384)	(38 827)

9 - Engagements hors bilan**9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société****9.1.1. Engagements donnés**

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2010	31.12.2009
Garanties financières				
• Caution donnée par Groupe CRIT au Crédit du Maroc pour CRIT Maroc	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	1 387	1 368
• Garantie financière de Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT Tunisie	Garantie financière de la mère à sa filiale	30.11.2011	47	
• Garantie financière de Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT RH	Garantie financière de la mère à sa filiale	30.11.2011	47	

9.1.2. Engagements reçus

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2010	31.12.2009
Engagements liés au financement non demandés spécifiquement par IFRS 7				
• Contrat de titrisation ⁽¹⁾	Capacité maximum de tirage	19.01.2013	75 000	75 000
• Contrat d'affacturage	Capacité maximum de tirage	01.01.2013	80 000	80 000

⁽¹⁾ Cette capacité de tirage peut être étendue à 110 M€ (note 5.4).

9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société**9.2.1. Engagements donnés**

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2010	31.12.2009
Cautions données				
• Caution solidaire de Groupe CRIT à Otessa envers Aéroport de Paris	Caution de la mère à sa filiale pour l'exécution du marché	31.03.2011	2 210	2 210
• Garantie de bonne fin de Groupe CRIT à Maser envers Renault	Caution de la mère à sa filiale pour l'exécution du marché	15.03.2011	210	
• Garantie de bonne fin de Groupe CRIT à Maser envers Renault	Caution de la mère à sa filiale pour l'exécution du marché	31.08.2011	153	
Contrats de location simple				
• Obligations en matière de location simple immobilière	Engagements de paiements futurs		10 954	9 767
		< 1 an	6 387	5 543
		de 2 à 5 ans	4 567	4 224
		> 5 ans	-	-
• Obligations en matière de location simple mobilière	Engagements de paiements futurs		2 641	3 118
		< 1 an	1 691	1 856
		de 2 à 5 ans	950	1 262
		> 5 ans	-	-

L'ensemble des loyers réglés au titre de l'exercice 2010 s'élève à 23 601 K€ contre 21 149 K€ en 2009.

9.2.2. Engagements reçus

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2010	31.12.2009
Cautions reçues				
• Caution de la Société Générale en faveur de Crit SAS ⁽¹⁾	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2011	53 919	73 645
• Caution du Crédit Lyonnais en faveur de Les Compagnons, Les Volants, AB Intérim ⁽¹⁾	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2011	14 876	18 682
• Caution solidaire de la Société Générale à Groupe Europe Handling	Garantie de la demande de sursis de paiement de créance contestée (Article 348 du code des Douanes)	Illimité	864	-

⁽¹⁾ Les garanties financières consenties par les banques en faveur des sociétés CRIT SAS, AB INTERIM, LES COMPAGNONS, LES VOLANTS et MAYDAY dans le cadre de leurs activités de travail temporaire et en application des dispositions de l'article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail ont une durée limitée d'une année et sont renouvelables chaque année.

10 - Autres informations

10.1. Résultat par action

	2010	2009
• Résultat revenant aux actionnaires de la société (milliers d'euros)	13 962	7 405
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 126	11 144
• Résultat de base et dilué par action (€ par action)	1,25	0,66

En l'absence d'instruments dilutifs de capitaux propres, le résultat de base est égal au résultat dilué.

10.2. Dividende par action

	2010	2009
• Dividende revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	2 812	2 250
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 126	11 144
• Dividende par action (€ par action)	0,25	0,20

Le nombre total d'actions est de 11 250 000 d'une valeur nominale de 0,36 € par action. Toutes les actions sont entièrement libérées. Aucune action ne dispose d'un droit préférentiel quant au versement de dividendes.

Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010 est de 11 129 228.

Un dividende de 0,25 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, représentant une distribution totale de 2 812 500 €, sera proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 27 juin 2011.

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

10.3. Informations sur les parties liées

Les parties liées selon la norme IAS 24 sont les parties sur lesquelles le Groupe a la capacité d'exercer un contrôle ou une influence significative et réciproquement. Toutes les opérations commerciales conclues avec les entités non consolidées sont effectuées dans des conditions normales d'activité du marché.

10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations attribuées par le Groupe aux principaux dirigeants - Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués - s'élèvent en 2010 à 492 milliers d'euros comme en 2009. Aucun avantage postérieur à l'emploi ni de prêt aux dirigeants n'a été octroyé.

10.3.2. Autres parties liées

Les transactions avec les autres parties liées sont principalement :

- Des locations consenties aux conditions de marché par des SCI, dont la gérance est assurée par Claude GUEDJ ou Nathalie JAOUI, administrateurs et dont les administrateurs de la société Groupe CRIT sont tous associés..
- Des ventes facturées par le Groupe aux sociétés consolidées par mise en équivalence (SME) : Handling Partner Gabon et SCCV 50 Av Porte de Villiers

En milliers d'euros	2010	2009
Locations facturées au Groupe par des SCI		
• SCI LES ARCHES DE CLICHY	183	183
• SCI MARSI	128	128
• SCI HUGO MOREL	63	63
• SCI LA PIERRE D'AUDINCOURT (DU HAVRE)	30	30
• SCI LA PIERRE LUTTERBACH	16	16
• SCI LA PIERRE DE SAINT DENIS	16	16
• SCI LA PIERRE DE SENS	14	14
• SCI LA PIERRE DE ROUEN	14	14
• SCI LA PIERRE DE MELUN	14	14
• SCI LA PIERRE DE CHOISY	14	16
• SCI LA PIERRE DE TOULON	13	19
• SCI LA PIERRE D'AUBAGNE	13	13
• SCI LA PIERRE CHATEAUROUX	9	
• SCI LA PIERRE D'AUXERRE	9	9
• SCI LA PIERRE DE QUIMPER	8	8
	544	543
Ventes facturées par le Groupe		
• Handling Partner Gabon	649	607
• SCCV 50 AV. DE LA PORTE DE VILLIERS	28	73
	677	680
Comptes clients et courants débiteurs		
• Handling Partner Gabon	155	323
• SCCV 50 AV. DE LA PORTE DE VILLIERS	188	175
	343	498

Les informations financières résumées des sociétés mises en équivalence sont d'autre part les suivantes :

En milliers d'euros	Handling Partner Gabon	SCCV Les Charmes	SCCV 50 Av Porte de Villiers
• Actif immobilisé	1 118		
• Actif circulant	3 285	305	586
• Capitaux propres	2 048	(6)	61
• Dettes	2 354	311	525
Total Bilan	4 402	305	586
• Chiffre d'affaires	6 459	-	819
• Résultat net	503	(7)	60

Enfin le Groupe CRIT n'est détenu par aucune société-mère publiant des comptes IFRS disponibles pour le public.

10.4. Evénements post clôture

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers 2010 n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

10.5. Effectifs à la clôture

La répartition par métier de l'effectif permanent du Groupe à la clôture est la suivante :

	31.12.2010	31.12.2009
• Travail temporaire (salariés permanents)	1 619	1 602
• Assistance aéroportuaire	2 383	2 329
• Autres	613	662
Total	4 615	4 593

Dont effectifs des sociétés mises en équivalence : 163 en 2010 contre 186 en 2009

Comptes consolidés au 31 décembre 2010

10.6. Périmètre de consolidation

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2010	31.12.2009	
• GROUPE CRIT (Saint-Ouen)	622 045 383	Société mère		Intégration globale
Travail temporaire et recrutement				
• CRIT INTERIM (Saint-Ouen)	303 409 247	98,90	98,90	Intégration globale
• LES VOLANTS (Saint-Ouen)	301 938 817	98,83	98,83	Intégration globale
• LES COMPAGNONS (Paris)	309 979 631	95,00	95,00	Intégration globale
• AB INTERIM (Saint-Ouen)	642 009 583	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT (Paris)	451 329 908	99,65	99,65	Intégration globale
• EURISTT (Saint Ouen) ^(a)	324 551 464	-	100,00	Intégration globale
• RUSH (Saint-Ouen)	692 039 183	97,90	97,90	Intégration globale
• HILLARY (Saint-Ouen)	304 668 510	99,90	99,90	Intégration globale
• COMPUTER ASSISTANCE (Saint-Ouen)	732 050 018	95,00	95,00	Intégration globale
• PROPARTNER (Allemagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT INTERIM (Suisse)	NA	99,65	99,65	Intégration globale
• CRIT ESPANA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT CARTERA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA OUTSOURCING SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA ESPECIALIDADES DE EXTERNALIZACION SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT SEARCH (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT HR (Irlande)	NA	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT SRO (Slovaquie) ^(a)	NA	-	100,00	Intégration globale
• CRIT MAROC (Maroc)	NA	98,67	98,67	Intégration globale
• C-SERVICES (Maroc)	NA	99,87	99,87	Intégration globale
• CRIT RH (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT TUNISIE (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
Assistance aéroportuaire				
• PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE (Tremblay en France)	502 637 960	99,84	99,84	Intégration globale
• ORLY CUSTOMER ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 801	99,84	99,84	Intégration globale
• ORLY RAMP ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 769	99,84	99,84	Intégration globale
• TERMINAL ONE ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 785	99,84	99,84	Intégration globale
• RAMP TERMINAL ONE (Tremblay en France)	515 192 763	99,84	99,84	Intégration globale
• EURO SURETE (Tremblay en France)	399 370 386	95,00	95,00	Intégration globale
• AIRLINES GROUND SERVICES (Tremblay en France)	411 545 080	99,64	99,64	Intégration globale
• AERO HANDLING (Tremblay en France)	398 776 799	99,61	99,61	Intégration globale
• ASSISTANCE MATERIEL AVION (Tremblay en France)	410 080 600	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING MAINTENANCE (Tremblay en France)	404 398 281	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING ROISSY (Tremblay en France)	401 300 983	99,68	99,68	Intégration globale
• GROUPE EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	401 144 274	99,84	99,84	Intégration globale

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2010	31.12.2009	
• INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AERIEN (Tremblay en France)	409 514 791	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	395 294 358	99,77	99,77	Intégration globale
• AWAC TECHNICS (Saint Ouen)	412 783 045	99,60	99,60	Intégration globale
• EUROPE HANDLING CORRESPONDANCE (Tremblay en France) ^(a)	441 318 433	-	99,84	Intégration globale
• AWAC TECHNICS MAROCCO (Maroc)	NA	99,60	99,60	Intégration globale
• CONGO HANDLING (Congo)	NA	60,90	60,90	Intégration globale
• HANDLING PARTNER GABON (Gabon)	NA	33,95	33,95	Mise en équivalence
• SKY HANDLING PARTNER SIERRA LEONE	NA	79,87	79,87	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER SHANNON (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER Cork (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
Autres services				
• OTESSA (Saint-Ouen)	552 118 101	99,00	99,00	Intégration globale
• CRIT CENTER (Saint-Ouen)	652 016 270	95,00	95,00	Intégration globale
• E.C.M. (Saint-Ouen)	732 050 034	99,00	99,00	Intégration globale
• ECM TECHNOLOGIE (Roumanie)	NA	99,00	99,00	Intégration globale
• MASER (Saint-Ouen)	732 050 026	99,94	99,94	Intégration globale
• CRIT IMMOBILIER (Saint-Ouen) ^(a)	572 181 097	95,00	95,00	Intégration globale
• R.H.F. (Saint-Ouen)	343 168 399	95,00	95,00	Intégration globale
• ATIAC (Saint-Ouen)	690 500 871	50,00	50,00	Intégration globale
• ARIANE MEDICAL (Saint-Ouen)	334 077 138	95,00	95,00	Intégration globale
• RH EXTERNETT (Colombes)	489 466 474	100,00	100,00	Intégration globale
• SCI SARRE COLOMBES	381 038 496	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI RUITZ LES MEURETS (Bariin)	310 728 258	90,00	90,00	Intégration globale
• SCI RIGAUD PREMILHAT (Bois Rigaud)	312 086 390	90,00	90,00	Intégration globale
• SCI MARCHE A MEAUX	384 360 962	99,00	99,00	Intégration globale
• SCI DE LA RUE DE CAMBRAI	403 899 818	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI ALLEES MARINES	381 161 595	99,00	99,00	Intégration globale
• SCCV LES CHARMES	491 437 018	47,50	47,50	Mise en équivalence
• SCCV 50 AV PORTE DE VILLIERS	492 855 648	50,00	50,00	Mise en équivalence

^(a) Société dissoute par anticipation le 26 avril 2010

^(a) Société liquidée le 18 octobre 2010

^(a) Société dissoute par anticipation le 22 novembre 2010

^(a) Changement de dénomination sociale de la société LEBREC (AGE du 2 novembre 2010)

Le Groupe n'a aucun engagement d'achat d'actions vis-à-vis de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.